



— Cahier des charges —

**Recherche d'un prestataire pour recruter
un panel de citoyen-nes volontaires
pour participer à l'Atelier d'initiative citoyenne « Transformer la place
Saint-Bruno pour reconquérir l'espace public : stop aux dealer et à leurs
trafics »**

1. Contexte de la démarche

Soucieuse d'associer directement les citoyen-nes à ses réflexions, la Ville de Grenoble propose de nombreux espaces de dialogue et de construction : Budget participatif, Conseils citoyens indépendants, Interpellation citoyenne, Fonds de participation des habitant-es, etc.

Dans le cadre des dispositifs d'interpellation citoyenne, un atelier d'initiative citoyenne peut être déclenché lorsqu'une interpellation réunit au moins 1000 soutiens. Cette phase consiste à l'organisation d'un panel de 24 grenoblois-es tirés au sort chargé de produire des préconisations sur le sujet de l'interpellation. Ces préconisations font ensuite l'objet d'une présentation et d'un débat en conseil municipal, ainsi que d'une délibération dans laquelle la Ville s'engage à détailler ce qu'elle décide suite au rapport de préconisations. L'interpellation « Transformer la place Saint-Bruno pour reconquérir l'espace public : stop aux dealer et à leurs trafics » a obtenu ces 1000 soutiens et les porte-paroles ont souhaité déclencher la phase d'atelier d'initiative citoyenne.

2. Fonctionnement et composition de l'Atelier d'initiative citoyenne :

Pour élaborer leurs recommandations, le panel de citoyen-nes, composé de 24 grenoblois-es tirés au sort va travailler sur 3 séances. Le groupe sera invité à échanger avec des personnes-ressources, spécialistes de la thématique pour approfondir le sujet et discuter avec eux de leurs pistes d'action.

Les 3 séances permettront une réflexion étape par étape :

- La première séance leur permettra de faire connaissance et d'avoir une première présentation de la problématique choisie, au travers d'une intervention des services et des élu-es référents
- La deuxième séance, d'une journée entière, doit permettre aux participant-es de monter en compétence sur la problématique choisie via l'audition possible d'experts ou d'associations thématiques, et d'identifier les pistes d'action qui leur paraissent prioritaires à mettre en place ;

- Enfin la dernière séance leur permettra de s'accorder collectivement sur leurs préconisations et de présenter leur avis aux élu-es et techniciens référents.

Chaque Atelier de projet est composé de 24 grenoblois-es tirés au sort respectant des critères de parité, d'âge, de niveau de diplôme, de nationalité et de secteur géographique.

Principes de pluralité de la composition :

- Au moins 4 grenoblois-es de chacun des six secteurs de la Ville.
- Au moins 21 femmes.
- Au moins 6 personnes de moins de 16 à 29 ans compris.
- Au moins 5 personnes de 30 à 49 ans compris.
- Au moins 5 personnes de 50 ans et plus.
- Au moins 2 résident-es n'ayant pas la nationalité française.
- Au moins 5 personnes n'ayant aucun diplôme ou certificat d'études primaires ou ayant un BEPC, brevet des collèges, DNB.

3. Descriptif de la mission pour la constitution du panel de citoyen-nes

Dans la perspective d'une composition équilibrée du panel de 24 grenoblois-es tirés au sort, le Service Participation et Vie associative de la Ville de Grenoble **recherche un prestataire pour recruter 42 grenoblois-es volontaires pour participer à l'Atelier d'initiative citoyenne « Transformer la place Saint-Bruno pour reconquérir l'espace public : stop aux dealer et à leurs trafics ».**

Le panel de volontaires démarchés par le prestataire devra être composé a minima de **7 personnes par secteur et respectant les critères énoncés ci-dessus.**

Toutes les personnes qui se sont portées volontaires auprès du prestataire sont à maintenir dans la base de données, même si elles ne répondent pas aux critères définis ci-dessus. **Le recrutement du panel de volontaires par le prestataire prend fin lorsque le quota de 7 personnes pour chacun des 6 secteurs de la Ville, avec un panel global respectant les critères ci-dessus, est atteint.**

Le prestataire choisira la démarche de recrutement qui lui semble la plus pertinente pour constituer cette base de volontaires.

Le prestataire fournira sa base de données des personnes volontaires au plus tard le **22 juillet 2025**. La base de donnée des volontaires devra comporter les informations suivantes (dans l'ordre indiqué)

- Date inscription
- Nom
Prénom
- Genre

- Age
- Adresse à Grenoble
- Secteur d'habitation (1 à 6)
- Diplôme obtenu le plus haut
- Nationalité
- Téléphone
- Adresse e-mail

La Ville vérifiera auprès des volontaires leur souhait de participer à l'atelier d'initiative citoyenne et leur disponibilité sur les 3 dates. La Ville de Grenoble se réserve le droit de revenir vers le prestataire en cas de réponse négative des volontaires lors de cette reprise de contact.

4. Calendrier :

Le recrutement des personnes volontaires devra avoir lieu d'ici **le 22 juillet 2025**. Le tirage au sort parmi le panel des volontaires aura lieu fin juillet 2025. Les personnes tirées au sort pour participer à l'Atelier de projet recevront une confirmation téléphonique. Pour les personnes non tirées au sort, elles recevront un mail d'ici la fin du mois de septembre.

5. Dates des séances de l'Atelier d'initiative citoyenne St Bruno

- ✓ Séance 1 : mardi 23 septembre – 18h à 20h30
- ✓ Séance 2 : samedi 4 octobre - 9h30 à 17h
- ✓ Séance 3 : samedi matin 11 octobre – 9h30 à 12h
- ✓ Séance 4 : jeudi 16 octobre – 18h à 20h30

=> **Point de vigilance** : bien préciser aux personnes que leur présence est attendue sur les 4 séances (et non 1 séance au choix) et vérifier leur disponibilité aux dates indiquées.

6. La thématique de l'Atelier d'initiative citoyenne

Cet Atelier d'initiative citoyenne sera chargé d'établir des préconisations citoyennes visant à contribuer à la question suivante, posée par le collectif d'habitants à l'initiative de l'interpellation citoyenne ayant déclenché cet atelier d'initiative citoyenne :

« **Comment transformer la place Saint Bruno pour diminuer les nuisances liées au trafic** » ?

Cet enjeu s'appuie sur l'interpellation adressée à la ville de Grenoble en 2024, dont nous reproduisons ici le titre et le texte initial :

Transformer la place Saint-Bruno pour reconquérir l'espace public: stop aux dealer et à leurs trafics

Nous sommes des habitants du quartier Berriat-Saint-Bruno. La Place Saint-Bruno, a connu, selon nous, ces quinze dernières années, un déclin lent et progressif. La baisse d'attractivité du marché, la difficulté que rencontrent les commerçants, la dégradation de l'espace public, en sont des témoins objectifs. Dans le même temps, elle est devenue un des « points de deal » les plus chauds de Grenoble. En 2022 et 2023, la place Saint-Bruno a fait l'objet de règlements de comptes entre bandes rivales avec des coups de feu en pleine journée.

Plus précisément, les principaux dysfonctionnements observés sont:

- *Insécurité: intimidations, menaces, balles perdues, etc*
- *Nuisances sonores : cris d'alerte, courses de scooters et voitures, etc.*
- *Détérioration des infrastructures: toilettes publiques, voies publiques (armoires électriques), commerces, etc.*
- *Problématique de propreté : canettes laissées sur les trottoirs et les terrasses, débris de verre, etc.*

Il est urgent de refaire de la Place Saint-Bruno un espace public central, lieu de rencontre entre les habitants du quartier et leurs enfants, et les citoyens qui la fréquentent.

Différentes idées nous semblent pertinentes:

- *Aménagements de la place : végétalisation, limitation d'accès au parking*
- *Accès à la place : piétonisation de certaines rues, limitation de vitesse*
- *Mise en place de caméra de surveillance*
- *Renforcement de la police municipale*

Nous demandons à la Ville de Grenoble de mettre en place des aménagements sur l'espace public qui permettent de diminuer le deal et de porter cette demande au sein de Grenoble Alpes Métropole. Nous demandons également à ce que les associations et citoyens soient inclus dans les phases de réflexion et conception des aménagements.

Cette interpellation citoyenne a donné lieu à une médiation d'initiative citoyenne (dont le compte-rendu est ici), puis à une série d'atelier de concertation organisés sur le secteur 2, et réunissant habitants, élus et agents sur 6 thématiques concrètes (sécurité, aménagement, marché, commerces, événementiel, propreté).

Si la médiation et les ateliers qui ont suivi ont conduit à l'amélioration de certains points concrets (amélioration de la propreté en fin de marché, passages plus fréquents d'équipages de la police municipale, clarification des règles de stationnement notamment), la question du réaménagement global de la place reste ouverte. Ce projet d'envergure ne sera pas réalisé avant la fin du mandat politique actuel (les prochaines élections sont en mars 2026) mais pourrait l'être lors du prochain mandat. Dans ce

contexte, l'objectif de cet atelier d'initiative citoyenne est de pouvoir proposer, à partir d'un diagnostic réalisé avec les différents acteurs pertinents, des pistes d'aménagement de la place à même d'améliorer la qualité de l'espace public tout en diminuant les nuisances, liées au trafic, subies par les riverains.

Le périmètre concerné est celui de la Ville de Grenoble et de ses compétences. Néanmoins, l'aménagement de l'espace public étant une compétence partagée entre la Ville et la métropole, les discussions et les préconisations pourront relever de ces deux niveaux.

7. Contact :

Pour plus d'informations, contacter

Antoine Gonthier, chargé de mission Interpellations Citoyennes, Ville de Grenoble

07 88 08 42 67 – antoine.gonthier@grenoble.fr